

Communiqué de presse

Vendredi 27 avril 2018

France urbaine et l'AdCF adhèrent au rapport Borloo en cohérence avec les orientations du Pacte pour la cohésion urbaine

L'ancien ministre de la ville, Jean-Louis Borloo a rendu hier au Premier ministre son rapport sur les mesures à prendre pour relancer la politique de cohésion sociale et urbaine à l'endroit des quartiers populaires, conformément à la commande qui lui avait été faite par le Président de la République. France urbaine et l'AdCF adhèrent au diagnostic et aux pistes d'action proposées dans ce rapport :

- relance urgente des chantiers de la rénovation urbaine avec un fonds dédié de cinq milliards d'euros,
- développement d'une offre diversifiée de mobilités (incluant un plan spécifique en direction des femmes et des mères de famille monoparentale),
- soutien renouvelé à la formation, l'apprentissage et au tutorat,
- création de 200 campus du numérique,
- création de Maisons Marianne pour les femmes,
- gestion décentralisée des ressources humaines de l'Education nationale,
- appui marqué aux travailleurs sociaux et aux associations.

Les propositions formulées par Jean-Louis Borloo placent au niveau approprié les actions qu'il conviendrait d'engager pour assurer l'accompagnement des millions d'habitants vivant dans les territoires concernés, qu'ils soient « *villes moyennes en déprise, Outre-Mer, zones rurales délaissées, zones urbaines prioritaires* ».

Ces dispositions correspondent aux engagements pris par les présidents de communautés et métropoles, inscrits dans le Pacte de Dijon pour une nouvelle politique de cohésion urbaine et sociale, initié par France urbaine et l'AdCF. Il revient désormais au Président de la République et au gouvernement de prendre les mesures opérationnelles et audacieuses pour redonner un élan à cette politique et de définir une nouvelle feuille de route.

Comme souligné dans le Pacte, aujourd'hui signé déjà par une quarantaine de présidents : « rien ne se fera sans l'action des agglomérations et métropoles, rien ne se fera sans l'action de l'Etat, rien ne se fera sans un engagement collectif, réciproque et coordonné ».

Les présidents de France urbaine Jean-Luc Moudenc et de l'AdCF Jean-Luc Rigaut déclarent : « Le rapport de Jean-Louis Borloo et ses propositions, basé sur le Pacte de Dijon, portent la même ambition que celle du Président de la République lors de son discours à Tourcoing de novembre 2017. En toute logique, une grande partie de ses propositions devrait donc être mise en œuvre par le gouvernement. En ce qui nous concerne, les communautés, métropoles et grandes villes y sont prêtes. »

Contact		
France urbaine Jilliane POLLAK 06 40 86 45 38 j.pollak@franceurbaine.org	AdCF Sandrine Guirado 01 55 04 88 13 s.guirado@adcf.asso.fr	O2P Olivia PENICHOU 06 07 08 91 47

France urbaine, présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, est l'association qui regroupe les élus des métropoles, grandes intercommunalités et villes françaises, comptant 101 membres de toutes tendances politiques confondues. Elle participe à la structuration du monde urbain et à l'attractivité de tout son territoire. Sa légitimité la prédispose à entretenir de nombreux contacts avec l'exécutif et le Parlement, avec lesquels elle collabore au quotidien dans le but de défendre les intérêts des territoires et des citoyens. Acteurs de la transition énergétique et des politiques d'aménagement du territoire, les territoires urbains ont une responsabilité qui dépasse leurs frontières administratives. En ce sens, France urbaine défend une « alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine effectivité des politiques publiques.

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF), présidée par Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy et président de la communauté du Grand Annecy, fédère, représente et accompagne au quotidien près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories : communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles. L'AdCF assure un dialogue constant avec les ministères et les membres du gouvernement ainsi que la représentation des communautés et métropoles au sein de nombreuses instances nationales.